

StatsTalk-Afrique : Intendance des données en Afrique - Le rôle des bureaux nationaux de la statistique

Jeudi 25 Mai 2023, 16h00 – 17h30 EAT

Note conceptuelle

Arrière-plan

Les Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies (PFO) fournissent aux Instituts Nationaux de la Statistique (INS) les directives et normes de base pour la production des statistiques officielles. Celles-ci constituent la base pour la collecte des données et la compilation des indicateurs nationaux et infranationaux respectant les principes convenus et les méthodologies normalisées, en plus d'assurer l'équité, la transparence et la protection de la vie privée dans sa diffusion.

Le monde numérisé génère d'importantes quantités de données qui concurrencent désormais les statistiques des INS en termes de disponibilité en temps quasi réel et de rapidité de diffusion. La disponibilité des données provenant de diverses sources est considérée comme une opportunité ainsi qu'un défi en termes d'utilisation éthique et de maintien de la représentativité, de la confiance du public, de la confidentialité et de l'équité. Il incombe désormais aux INS d'être agiles et d'assurer la qualité de leurs produits, en plus de veiller à ce que les données générées dans les autres systèmes répondent au test des principes de statistiques de qualité internationalement reconnus. La question clé est de savoir comment les INS peuvent fournir au mieux ce service aux citoyens.

De nombreux pays ont pris des mesures et publié des Stratégies Nationales de Données pour relever ces défis d'accès et de partage tout en maintenant les PFO. Les INS, sur la base de leur gouvernance nationale et du cadre légal pour la statistique, ont déjà l'autorité pour la collecte, le traitement et la diffusion des données. Bon nombre de leurs tâches et responsabilités actuelles sont celles de d'intendant de données. En tant qu'acteurs clés du nouvel écosystème de données émergent, les INS doivent tirer parti de leurs atouts en matière de gouvernance, de gestion, de confidentialité, d'analyse et de visualisation des données et ainsi assumer le rôle d'intendant principal des données pour renforcer le système statistique global. Par conséquent, ils doivent travailler vers des cadres d'intendance des données en améliorant leurs compétences en matière de données et de technologie dans la gestion de divers aspects des collaborations de données.

De nombreux INS ont des contraintes de capacité et de ressources en ce qui concerne l'environnement technologique en évolution rapide et son alignement dans ses propres processus. Dans de tels cas, l'intendance des données peut être assumée par les unités technologiques et de gouvernance électronique en termes de définition des normes pour la saisie automatique des données et l'infrastructure de gouvernance électronique. Ainsi, le défi global doit être reflété par chaque INS pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer sa pertinence et sa durabilité. Les INS doivent superviser et exploiter les données générées par l'écosystème de données plus large et jouer leur rôle de développement des statistiques de qualité et opportunes.

Groupe de travail des Nations Unies sur l'intendance des données:

Alors qu'en 2014, la Commission de Statistique des Nations Unies (CSNU) a créé le Comité d'experts des Nations Unies sur les mégadonnées et la science des données pour les statistiques officielles, en 2021, le groupe de travail des Nations Unies sur l'intendance des données a été créé. Le plan de travail du groupe de travail couvre l'élaboration d'un cadre conceptuel pour l'intendance des données et ses diverses dimensions. Le projet de rapport du groupe de travail est en cours de diffusion aux INS pour commentaires. Le système statistique africain doit être au courant de ces initiatives afin qu'elles puissent être intégrées dans les SNDS et que les gouvernements nationaux en soient conscients.

Le groupe de travail sur l'intendance des données s'intéresse à la gouvernance et aux cadres juridiques, l'équité et l'inclusion, le partage et la collaboration, l'intendance des données et le cadre conceptuel général. Il a distribué son projet de rapport pour commentaires. Le chapitre 2 du rapport traite des INS et de l'intendance des données.

L'intendant de données a une responsabilité tout au long du cycle de vie des données ; de la collecte à la diffusion et à la préservation des données. Ainsi, les modèles de gouvernance des données deviennent fondamentaux et dépendent du rôle que les INS envisagent et de la complexité du système statistique national (SSN) et des autres producteurs de données.

Une partie du rôle de gérance des INS concerne la gestion des bases de données intégrées, le cadre de qualité pour les registres administratifs, la normalisation des métadonnées, le développement des protocoles communs de traitement des données, l'accès aux données ouvertes, les plateformes communes de diffusion des données, l'intégration des données statistiques avec la création d'identifiants communs et classification pour l'utilisation des données à des fins de gouvernance.

Base et objectifs

La CEA a préparé une feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique où il est envisagé que « l'institut national de la statistique devrait jouer un rôle clé dans la gestion des données ». Comme il existe un grand nombre de producteurs de données, de collaborateurs, de services de données et de ses utilisateurs, les stratégies à choisir pour la transformation et la modernisation doivent développer les rôles de toutes les parties prenantes dans l'ensemble du système statistique national. Par ailleurs, les INS entreprennent des projets de modernisation des données statistiques soutenus par le Centre Africain pour la Statistique (CAS), tels que le recensement de la population, le CRVS, le CAPI/CATI, le SIG, dans lesquels les aspects généraux des cadres d'intendance des données peuvent être alignés. Ainsi, compte tenu de tous les cadres existants à différents niveaux, quels sont les moyens pratiques pour s'assurer que les catalyseurs des données sont intégrés dans tous les aspects pour une production cohérente de données dans les limites des ressources disponibles et des efforts durables, ne laissant aucun pays de côté ?

L'objectif est donc d'engager à la fois les groupes constitutifs (i) le CAS et ses parties prenantes de mise en œuvre et (ii) le SSN des pays membres, initialement pour une compréhension conceptuelle et une exposition aux concepts d'intendance des données. En conséquence, ce webinaire proposé concerne le point (ii) traitant du rôle du SSN des pays membres sur une plate-forme plus large.

Le webinaire vise deux objectifs:

- i. Comprendre les développements au sein de la CSNU dans la construction d'un cadre comprenant des définitions et des concepts pour la gestion des données et le rôle à jouer par les INS au sein de l'écosystème de données plus large en tant qu'intendant des données.
- ii. Comprendre la portée de l'intendance des données et la mesure dans laquelle celle-ci peut être intégrée dans la stratégie nationale des données et la voie à suivre pour les INS

Résultat attendu

Les participants doivent comprendre le cadre de l'intendance des données, le rôle de l'INS et d'autres départements au sein du SSN pour comprendre leur collaboration et leurs synergies en matière d'intendance des données.

Participants

Les participants viendront de la CEA, des SSN des pays membres (INS et départements, y compris l'informatique, la gouvernance digitale), les agents statistiques des CR, les jeunes statisticiens

Date et l'heure

25 Mai 2023, 16h00 – 17h30 EAT. Événement virtuel de 90 minutes.

Langue

L'interprétation simultanée en anglais et en français sera disponible.

Lien d'inscription

Inscrivez-vous à l'avance pour cette réunion [ICI](#).

Pour plus d'information veuillez contacter :
Angela Kiconco, statisticienne, angela.kiconco@un.org

StatsTalk-Afrique :
Intendance des données en Afrique - Le rôle des bureaux nationaux de la statistique
Jeudi 25 mai 2023, 16h00 – 17h30 EAT

Ordre du jour

Temps	Article
16:00 – 16:05	Introduction et présentation des conférenciers <i>Modératrice : Anjana Dube, Conseillère Régionale Senior</i> CEA-CAS (5 minutes)
16:05 – 16:10	Remarques de bienvenue <i>M. Oliver Chinganya, Directeur</i> CEA- Centre Africain des Statistiques (CAS) (5 minutes)
16:10 – 16:20	Présentation : Intendance des données – Rôle de l'INS, Pologne <i>M. Dominik Rozkrut, Président,</i> Statistiques Pologne (10 minutes)
16:20 – 16:30	Présentation : Intendance des données – Rôle de l'INS, Colombie <i>Présentatrice : Mme Piedad Contreras, Directrice générale,</i> DANE-Colombie (10 minutes)
16:30 – 16:40	Présentation : Intendance des données – Rôle du NSO, Royaume-Uni <i>Présentateur : Simon Whitworth, responsable de l'éthique des données et de</i> <i>l'accréditation de la recherche Gouvernance, législation et politique des</i> <i>données</i> Autorité britannique des statistiques. (10 minutes)
16:40 – 16:50	Présentation : Intendance des données – Rôle de l'INS, Rwanda <i>Présentateur : M. Murangwa Yusuf, Directeur général,</i> Institut National de la Statistique du Rwanda. (10 minutes)
16:50– 17:20	Séance de questions et réponses (30 minutes)
17:20– 17:30	Conclusion/résumé des discussions/annonces <i>Modérateur</i>

Personnes à joindre pour plus d'information

Mme Angela Kiconco, statisticienne, angela.kiconco@un.org